

# SUR RENDEZ-VOUS

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

POUR UNE PERSONNE MINEURE

### LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

☺ le formulaire de demande rempli en lettres capitales, au **stylo noir** et seulement la première page (formulaire à retirer en mairie)

☺ votre pièce d'identité sécurisée (même périmée)

☺ une copie intégrale d'acte de naissance **RÉCENT** selon le cas

☺ le livret de famille des parents **et** leurs cartes d'identité

☺ photographie d'identité :

2 photos d'identité **de moins de 3 mois** récentes de format 3.5cm x 4.5cm identiques sur fond clair et uni, couleur fortement recommandée, de face, tête nue, le visage dégagé, bouche fermée, éviter le port des lunettes (risque de reflets)

**ATTENTION : ne pas découper les photos**

☺ un justificatif de **MOINS D'UN AN** du domicile du représentant légal :

- photocopie de l'avis d'imposition, une facture EDF ou de téléphone ou d'eau...
- en cas de concubinage un justificatif de domicile avec le nom **des 2 parents** ainsi que leurs pièces d'identité

**ATTENTION : RIB et relevé de compte NON acceptés**

☺ en cas de divorce ou séparation des parents :

- photocopie du jugement
- garde l'alternée : jugement ou l'accord manuscrit entre les deux parents + **justificatif de domicile des deux parents + cartes d'identité des deux parents**

☺ timbres fiscaux (non vendus en mairie) :

☑ mineur de moins de 15 ans : 17 euros

☑ mineur de 15 ans et plus : 42 euros que vous trouverez à la Perception ou dans un bureau de tabac

☺ joindre l'ancien passeport en cas de renouvellement ou la déclaration de perte ou de vol,

**ATTENTION : Prise d'empreintes obligatoire dès 12 ans lors du dépôt de la demande et lors du retrait du passeport biométrique.**

**VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS AU ☎ 05.46.47.02.83.**

**Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité le jour du rendez-vous**